

Voici une modeste contribution sur l'une des valeurs de notre projet, la démocratie.

Nous avons mis l'accent sur les médias ce qui est fondamental.

Mais il y a un autre aspect à mettre en avant dans la sauvegarde de la démocratie.

L'affaire Tapie ou les décrets sur le fichier Edwige pour ne citer que ces deux points montre que la Constitution ne protège en rien et n'oublie en rien au respect des lois.

Je propose donc d'ajouter cette phrase aux lignes déjà soumises dans le document de travail :

« Une démocratie garantie aussi des élus respectueux des textes fondateurs de la République et sait sanctionner ceux qui les travestissent, les contournent volontairement ou en acceptent l'application. »

Baptiste Julien Blandet